



# SYSTÈMES ÉLECTORAUX PRÉSIDENTIELS FRANÇAIS ET AMÉRICAIN



L'élection présidentielle résulte en France comme aux États-Unis d'un vote populaire sur lequel les présidents élus peuvent s'appuyer au cours de leur mandat. Le mode de scrutin et son déroulement sont cependant bien distincts.

## PAR QUOI EST RÉGIE L'ÉLECTION ?

Constitution de 1958 et ses révisions

- Constitution américaine de 1787, la plus ancienne des constitutions écrites
- Loi fédérale, notamment le *United States Code* dans son titre 3, chapitre premier
- Les lois des différents États

## QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

- Tout citoyen français, électeur, âgé d'au moins 18 ans, en règle avec les obligations liées au service national militaire et faisant preuve de dignité morale ; ne pas être candidat à un 3<sup>e</sup> mandat consécutif.
- Système de parrainage : 500 signatures d'élus
- Formalités obligatoires : déclaration du patrimoine du candidat (seule celle du candidat élu étant rendue publique) ; tenue de comptes de campagne.

Être de nationalité américaine de naissance, âgé d'au moins 35 ans et résident des États-Unis depuis 14 ans ; ne pas être candidat à un 3<sup>e</sup> mandat.

## COMMENT SONT CHOISIS LES CANDIDATS ?

Des citoyens éligibles désignés ou non via les primaires d'un parti se déclarent candidats aux élections.

Lors de primaires\* ou de caucus\*\*, organisés dans chaque État, des listes de délégués sont élues pour assister aux conventions nationales des partis, désignant officiellement les candidats aux fonctions de président et de vice-président.

Février - Juin Primaires/Caucus

Au cours du « Super Tuesday », 12 États américains votent en même temps.

Fin de l'été Conventions nationales

VOTE

## QUAND COMMENCENT OFFICIELLEMENT LES CAMPAGNES ÉLECTORALES ?

A partir du premier lundi de septembre (Labor day)

2 semaines avant le 1<sup>er</sup> tour, jusqu'à l'avant-veille du scrutin ; à compter de la publication par le Conseil Constitutionnel de la liste des candidats autorisés à se présenter

## COMMENT SE DÉROULE LE SCRUTIN ?

Citoyens français

votent directement pour un candidat

Suffrage universel direct à deux tours (depuis la révision constitutionnelle du 6 novembre 1962)

Suffrage universel indirect

Citoyens américains

de chacun des 50 États

PRINCIPES DE VOTE

universel  
personnel  
libre  
secret

Collège électoral et des grands électeurs

Chacun des 50 États est crédité d'un nombre de grands électeurs équivalent au total de sa représentation au Congrès, leur représentation au Congrès étant de 2 sénateurs et d'un nombre de représentants déterminé en fonction de la population de l'État, chacun disposant d'au moins 1 représentant. Les grands électeurs ne sont ni sénateurs, ni représentants ni employés du gouvernement fédéral.

### Des techniques de vote

Si les Français utilisent le système du bulletin papier, moins de 2% des électeurs américains y recourent, dans les petites villes, les zones rurales ou pour le vote par correspondance. Le scrutin (*ballot*) a lieu dans des *polling places* ou *precints*. Les techniques de vote américaines sont historiquement plurielles (des machines à voter aux DRE Direct recording electronic — 8% en 1996 —, aux machines à cartes perforées, etc.).

Les deux candidats arrivés en tête au 1<sup>er</sup> tour sont qualifiés pour le 2<sup>nd</sup> tour. Un candidat qui obtiendrait 50% des voix plus une, serait élu au 1<sup>er</sup> tour.

1 2



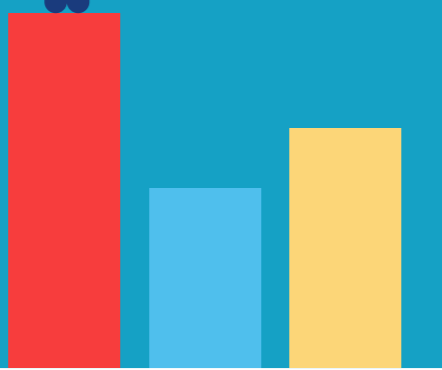
1<sup>er</sup> TOUR

Entre 20 et 35 jours avant la fin du mandat du président en exercice

2<sup>e</sup> TOUR

2012 : 80,4% des inscrits ont voté au second tour.

Le candidat qui obtient plus de 50% des voix est élu Président de la République.



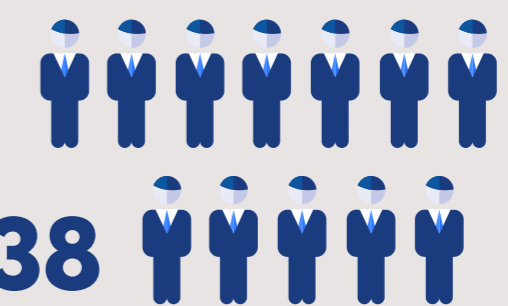
5 ans renouvelable 1 fois

## COMBIEN DE TEMPS DURE UN MANDAT PRÉSIDENTIEL ?

4 ans renouvelable 1 fois

## COLLÈGE ÉLECTORAL

538



votent directement à la majorité absolue (270 voix)

Election Day 1<sup>er</sup> mardi après le 1<sup>er</sup> lundi de novembre

1<sup>er</sup> lundi qui suit le 2<sup>nd</sup> mercredi de décembre

Dépouillement du vote (14 jours plus tard)

Inauguration Day 10 janvier, 12h, devant le capitol, une main sur la Bible

### Système du « Winner takes all »

Le président élu est celui qui a obtenu la majorité absolue au collège des grands électeurs (*majority*) soit 270 (538/2+1) voix. Les voix du suffrage universel sont comptabilisées séparément dans chaque État. Le candidat qui obtient la majorité des voix dans un État (*carry a state*) est crédité de tous les grands électeurs de cet État (sauf dans le Maine et le Nebraska qui les attribuent proportionnellement).

2012 : 56,5% de la population en âge de voter/86,8% des inscrits ont voté.